

Responsable adjoint de circonscription d'action sociale (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Saint-Dizier (52)



Fin de publicité : 24/05/2024

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Attaché
<p>Temps de contrat : 39h/semaine</p> <p>Fondement juridique du candidat contractuel : Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</p>	<p>Echelon 1 : 1 891,51€</p> <p>R.I.F.S.E.EP. : 760,00 €</p> <p>Sujétion : 80,00 €</p> <p>« Adjoint au responsable de la gestion d'une structure territorialisée ou départementale + agent appartenant au groupe de fonction A4et assurant l'encadrement direct de 2 agents et plus (agent évalués en direct) »</p> <p>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</p>

Missions du service – positionnement de l'agent :

Au sein du pôle Solidarités et plus précisément de la direction enfance, insertion et accompagnement social, les circonscriptions d'action sociale participent à l'élaboration des politiques de solidarité du Conseil départemental et les mettent en œuvre à l'échelle d'un bassin de vie. Elles rassemblent les travailleurs sociaux et les agents administratifs qui accompagnent les Haut-Marnais sur différentes missions de proximité : aide sociale à l'enfance, aide sociale de terrain et insertion.

Tâches confiées :

Vous êtes placé sous l'autorité du responsable de circonscription. L'adjoint seconde le responsable de circonscription dans sa fonction de garant de la mise en œuvre de la politique départementale d'action sociale. Il se voit attribuer en priorité la gestion des situations de l'aide sociale à l'enfance.

Le responsable adjoint de circonscription assure les missions spécifiques suivantes, en lien avec les partenaires extérieurs et les autres unités de la direction enfance, insertion et accompagnement social, notamment :

- encadrement hiérarchique des agents de la circonscription ; l'intérim, en cas d'absence, du chef de circonscription ;
- suivi technique des dossiers et la gestion des mesures individuelles en matière d'enfance ;
- communication privilégiée avec le service enfance et jeunesse ;
- communication avec le juge des enfants et les partenaires concernés par la protection de l'enfance pour l'exécution des mesures ; gestion des mesures administratives individuelles en matière d'enfance ;
- exécution des mesures individuelles judiciaires avec ou sans placement ;
- délivrance des aides financières au niveau de l'enfance (SFM, TISM) ;
- animation des commissions relatives à l'analyse pluridisciplinaire des situations ; la validation des écrits professionnels ;
- contribution à l'observation et à l'analyse des besoins sur le territoire de la circonscription et à l'évaluation de l'activité et des dispositifs ;
- participation aux instances techniques partenariales concourant à la coordination et au développement local du territoire.

Profil recherché :

- vous êtes titulaire d'un BAC+3 et justifiez d'une expérience d'encadrement ;
- vous faites preuve d'autonomie dans le travail et développez des projets innovants ;
- vous appréciez travailler de manière transversale.
- vous savez travailler en mode projet et décliner des objectifs ; vous savez animer des réunions ;
- vous êtes organisé et motivé par le travail en équipe et en partenariat ;
- vous êtes apte à l'encadrement et capable d'écoute auprès des professionnels ;
- vous disposez d'une forte capacité rédactionnelle ; vous êtes discret et rigoureux ; vous faites preuve de disponibilité.
- respect des dispositions du code pénal relatives au secret professionnel ;
- disponibilité : participation à des permanences et à des réunions suivant la procédure définie par le service – adaptation aux pics d'activité du service notamment en juillet et août ;
- participation aux astreintes de la protection de l'enfance ; permis de conduire B.

Pourquoi nous rejoindre ?

Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle.

Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 22 jours RTT et 25 jours de congés annuels.

Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de **télétravail** sur 12 mois (versement d'une indemnité de télétravail) – Possibilité de versement du forfait mobilité durable.

Comment candidater ?

Vous pouvez demander la fiche de poste complète et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr
Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.